



Communiqué de Presse

4 septembre 2025

Signature de convention de partenariat entre le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) et le Centre hospitalier Michel Mazéas de Douarnenez.

Le Centre hospitalier de Douarnenez s'apprête à signer sa première convention de partenariat avec le FIPHFP. Dans ce cadre, il s'engage à mener sur une durée de 3 ans, une politique handicap, afin de promouvoir au sein de l'établissement l'égalité des chances pour les personnes en situation de handicap via une démarche inclusive. Il est intéressant de rappeler qu'actuellement le taux d'emploi des personnes en situation de handicap est supérieur à 6 % au Centre hospitalier de Douarnenez démontrant un engagement fort en faveur du handicap.

La politique handicap 2025-2027 couvrira les 5 domaines suivants :

1. Recrutement ;
2. Aide au maintien dans l'emploi ;
3. Aide au reclassement et à la reconversion ;
4. Communication/actions de sensibilisation ;
5. Formation sur le handicap pour l'ensemble des agents.

Pour mettre en place cette politique, le Centre hospitalier disposera d'un budget de 262 800 euros, 68% de ce montant financé par le FIPHFP.

Pour chaque domaine de sa politique handicap, le Centre hospitalier de Douarnenez a formalisé des objectifs :

Recrutement d'agents en situation de handicap

L'hôpital de Douarnenez s'est donné pour objectif de recruter plus d'agents en situation de handicap sur les trois prochaines années en proposant notamment des contrats d'apprentissage, certains intégreront à terme le collectif hospitalier Douarneniste. L'apprentissage étant ouvert sans limite d'âge aux personnes en situation de handicap, cela permet à des personnes en formation initiale mais aussi en reconversion de postuler. Une attention particulière sera portée à leur intégration et au bon déroulement de leur année de formation.

Reclassement et reconversion des personnes déclarées inaptes

L'hôpital de Douarnenez entend sécuriser les parcours de reconversion en proposant un accompagnement psychologique et social aux salariés en transition professionnelle. Plusieurs outils à sa disposition, comme la PPR (Période de Préparation au Reclassement) bilans de compétences, des

formations participeront avec le concours de ses partenaires externes, à l'accompagnement des salariés engagés dans une reconversion professionnelle.

Maintien dans l'emploi :

L'axe « maintien dans l'emploi » concerne les personnes présentant des problématiques de santé ayant des impacts sur leurs capacités de travail sur le poste occupé mais qui restent aptes.

Objectif : permettre aux personnes de rester en poste en mettant en place des compensations comme des aménagements raisonnables du poste.

Communication : actions de sensibilisation et de formation sur le handicap :

La promotion d'une culture inclusive passe par la lutte contre les préjugés pour favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap. L'ensemble du collectif est contributeur et ambassadeur de la diffusion cette culture inclusive et bienveillante.

Aussi, le centre hospitalier dans le cadre de sa responsabilité sociale d'employeur et particulièrement sur la thématique des relations de travail et des conditions de travail, va mener des actions de communication sous la forme de sensibilisation et de formation sur le sujet du travailleur en situation de handicap. Les personnels d'encadrement seront les premières cibles de ces actions : la journée du 3 décembre sera l'occasion de mettre en œuvre une action cible. De même, sur la semaine européenne de l'emploi des personnes en situation de handicap entre le 17 et le 23 novembre prochain dont la thématique va porter sur l'égalité pour tous et toutes.

A propos du Centre hospitalier Michel Mazéas de Douarnenez

Le Centre hospitalier Michel Mazéas de Douarnenez est un établissement de santé public qui dessert les bassins de vie de Douarnenez, du Cap Sizun, du Porzay et du Sud de la presqu'île de Crozon, dans le Finistère.

Labellisé hôpital de proximité depuis le 28 Mars 2023, ses principales activités sont : la médecine gériatrique, polyvalente et d'urgence, la cardiologie, l'angiologie, l'hématologie, les soins palliatifs, la pneumologie et le SMR. Le CH dispose d'un plateau technique qui lui permet d'asseoir ces activités socles en médecine polyvalente et de garantir un accès à des soins spécialisés en proximité.

Notre établissement propose aussi un panel de soins adaptés aux personnes âgées dont les activités se répartissent sur plusieurs sites localisés au centre-ville de Douarnenez, au plus près de la population (EHPAD, Unité d'Hébergement Renforcé (UHR), Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC), Accueil de jour gériatrique et Plateforme de répit (PFR).

En 2024, le CH de Douarnenez propose 122 lits d'hospitalisation, 41 places en hôpital de jour et 260 places en gériatrie.

Le centre hospitalier intègre aussi en direction commune deux autres EHPAD : la Vallée du Goyen à Audierne et Pont-Croix et les Collines bleues à Châteaulin venant ainsi compléter son offre médico-sociale.

A propos du FIPHFP

Créé par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, le Fonds pour l'insertion des personnes en handicapées œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (FIPHFP). Il finance, impulse et aide les employeurs publics dans la réalisation de leurs actions relatives au recrutement, au maintien dans l'emploi et à l'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap. En 2024, 37 778 recrutements ont été réalisés et 8 805 personnes ont été maintenues en emploi, le taux d'emploi dans la Fonction publique continuant à progresser pour atteindre 5,93%. Le FIPHFP est un établissement public national placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique Territoriale, de la fonction publique Hospitalière et du budget (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

Plus d'informations sur www.fiphfp.fr / suivez le FIPHFP sur LinkedIn et sur X @FIPHFP

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Contacts Presse :

Centre hospitalier de Douarnenez

Camille Dudal - Référente Handicap - camille.dudal@ch-douarnenez.fr

JM Seymour – DRH - jm.seymour@ch-douarnenez.fr

FIPHFP

Véronique Bonnet – 06 08 62 33 59 – v.bonnet@agence-cid.fr

Chloé Lemahieu – 06 89 57 84 63 – c.lemahieu@agence-cid.fr